

# Grève du jeudi 13 janvier 2022

Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA  
vous informe pour mieux comprendre.

## Notre positionnement.

Cette nouvelle modification d'un protocole, pourtant tout juste entré en vigueur lundi 3 janvier, vise à diminuer le nombre de tests à réaliser après la saturation du dépistage en laboratoires et pharmacies ainsi que l'insuffisance d'approvisionnement en autotests.

Une fois de plus, le manque crucial d'anticipation des moyens à disposer pour mettre en oeuvre une nouvelle règle a mis sous pression l'Ecole avant un rétropédalage n'allégeant en rien cette pression.

Illisibilité des règles, modifications incessantes des tâches à accomplir, discrédit total de l'Ecole, sont les réelles conséquences de ce type de revirement, sans compter que le nouveau protocole ne sera pas pour autant applicable non plus.

Lorsque la capacité à tester est insuffisante fautes de moyens anticipés, ce n'est pas le dépistage qu'il faut alléger mais c'est une décision de fermeture qu'il faut savoir prendre.

Les chiffres élevés des fermetures de classes, d'écoles et établissements témoignent bien que, malgré la volonté de reléguer cette modalité de protection de tous à l'ultime issue, certains territoires continuent d'en faire un choix raisonné.

Tous ensemble, alertons le gouvernement et le ministère sur la situation dans les écoles et restons mobilisés !

# Grève du jeudi 13 janvier 2022

Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA  
vous informe pour mieux comprendre.

## Notre positionnement.

Cette nouvelle modification d'un protocole, pourtant tout juste entré en vigueur lundi 3 janvier, vise à diminuer le nombre de tests à réaliser après la saturation du dépistage en laboratoires et pharmacies ainsi que l'insuffisance d'approvisionnement en autotests.

Une fois de plus, le manque crucial d'anticipation des moyens à disposer pour mettre en oeuvre une nouvelle règle a mis sous pression l'Ecole avant un rétropédalage n'allégeant en rien cette pression.

Illisibilité des règles, modifications incessantes des tâches à accomplir, discrédit total de l'Ecole, sont les réelles conséquences de ce type de revirement, sans compter que le nouveau protocole ne sera pas pour autant applicable non plus.

Lorsque la capacité à tester est insuffisante fautes de moyens anticipés, ce n'est pas le dépistage qu'il faut alléger mais c'est une décision de fermeture qu'il faut savoir prendre.

Les chiffres élevés des fermetures de classes, d'écoles et établissements témoignent bien que, malgré la volonté de reléguer cette modalité de protection de tous à l'ultime issue, certains territoires continuent d'en faire un choix raisonné.

Tous ensemble, alertons le gouvernement et le ministère sur la situation dans les écoles et restons mobilisés !